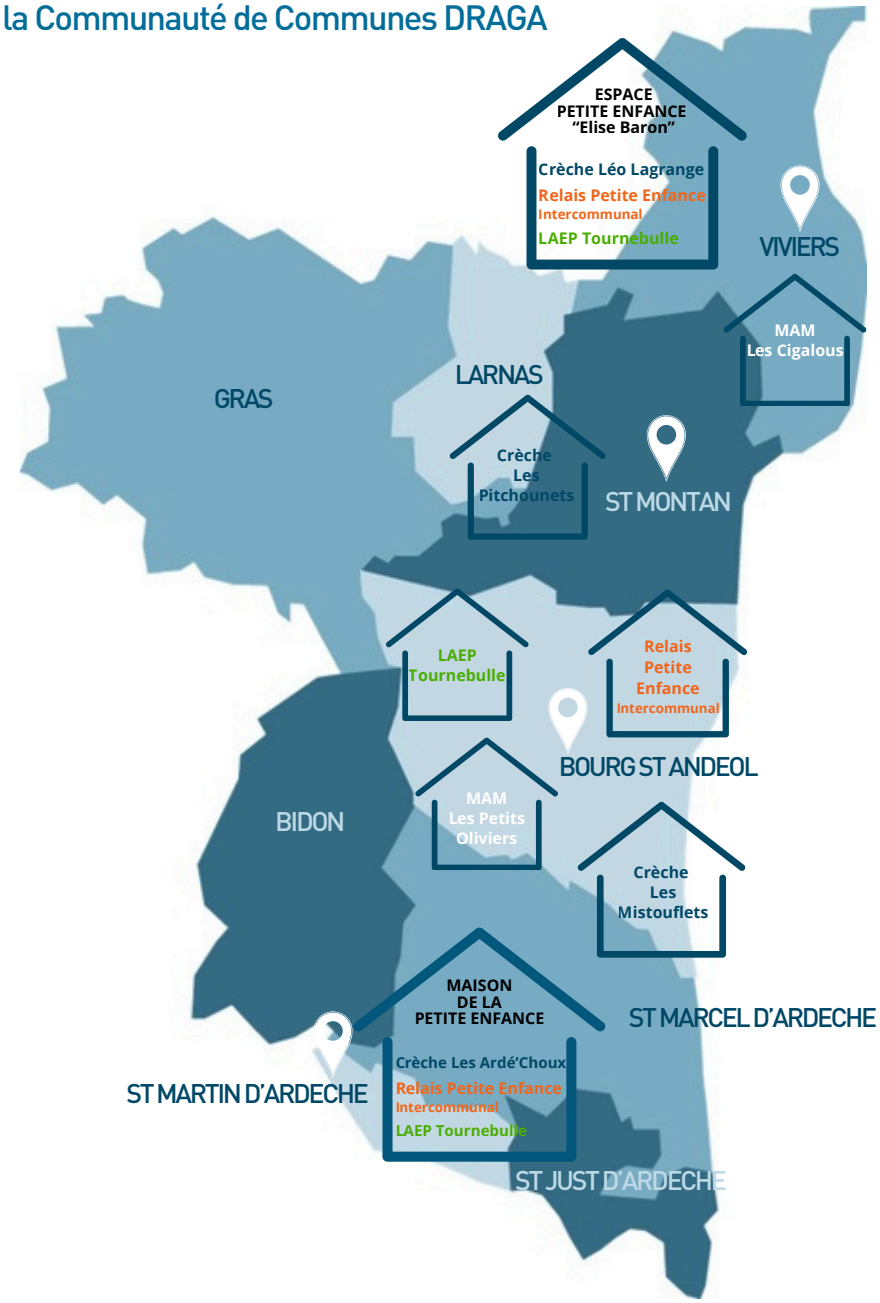
Où trouver les services et structures petite enfance & parentalité

sur la Communauté de Communes DRAGA



Retrouvez toutes les infos sur www.ccdraga.fr

Communauté de Communes DRAGA



PETITE ENFANCE & FAMILLES

Pôle Familles-Solidarités-Santé CC DRAGA

- Relais petite enfance
- Lieu d'accueil enfants/parents
- Crèches
- M.A.M
- Assistantes maternelles

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Ardèche

communauté de communes draga

msa santé famille retraite services

LES SERVICES PETITE ENFANCE ET PARENTALITE

relais petite enfance

Contact : 04 75 49 24 10 - relaispetiteenfance@ccdraga.fr

Le RPE est un service petite enfance à destination des parents de jeunes enfants et des professionnelles. Il propose :
→ Une information globale sur les modes d'accueil.
→ Un accompagnement individualisé sur les modalités.
→ Des temps de professionnalisation pour les assistantes maternelles.
*C'est un service de la Communauté de Communes DRAGA, **libre d'accès et gratuit**. Il couvre l'ensemble du territoire et est implanté en proximité sur trois sites : Viviers, Bourg-St-Andéol et St-Martin-d'Ardèche.*

LES PERMANENCES D'ACCUEIL :

BOURG ST ANDEOL :
(Espace Enfance-Jeunesse Draga)
→ MARDI - MERCREDI - JEUDI - de 14h à 17h

VIVIERS :
(Espace Petite Enfance "Elise Baron") :
→ 1 VENDREDI par mois - de 9h à 12h

TEMPS COLLECTIFS PROFESSIONNELS ENFANTS/AMA :

ST-MARTIN-D'ARDECHE :
(Maison de la Petite Enfance)
→ MARDI matin

BOURG-ST-ANDEOL ET VIVIERS EN ALTERNANCE :
(Espace Enfance-Jeunesse à BSA / Espace Petite enfance "Elise Baron" à Viviers)
→ VENDREDI matin

lieu d'accueil enfants/parents

Contact : 07 66 02 51 04 - parents.com@laposte.net

*« **Tournebulle** » est un lieu de rencontre et un espace de jeux adapté aux enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte. Accès anonyme, participation libre.*
Géré par l'association Parent.com.

Ouverture des accueils sur trois sites (hors vacances Noël et été)

BOURG-ST-ANDEOL
(1 Place Julien Rigaud)
- MARDI de 16h30 à 18h30
- MERCREDI de 10h à 12h
- JEUDI de 16h30 à 18h30
- VENDREDI de 16h30 à 18h30

VIVIERS
(Espace Petite Enfance « Elise Baron » - Av. Lamarque)
- MARDI de 9h30 à 11h30

ST-MARTIN-D'ARDECHE
(Maison de la Petite Enfance - Quartier Soutou)
- LUNDI de 16h30 à 18h30

LES MODES D'ACCUEIL

L'accueil collectif => Crèches

*Les quatre crèches du territoire proposent un accueil collectif pour les enfants âgés de 0 à 6 ans, soit de façon **occasionnelle** soit de façon **régulière** selon le besoin des parents.*
Elles sont en gestion associative, conventionnée ou contractualisée avec la CC DRAGA dans le cadre de sa compétence en matière de politique petite enfance, et avec la CAF Ardèche.

VIVIERS : Crèche « Léo Lagrange »
04 75 90 74 51 - creche.viviers@leolagrange.org
Espace Petite Enfance « Elise Baron » – 17 Avenue Lamarque
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - 20 places

ST-MONTAN : Crèche parentale « Les Pitchounets »
04 75 52 59 55 – pitchounets07@gmail.com
416 *Route de la Plaine du Cours*
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - 18 places

BOURG-ST-ANDEOL : Crèche « Les Mistouflets »
04 75 54 42 01 – creche.lesmistouflets@orange.fr
60 Rue des Horts
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - 32 places

ST-MARTIN-D'ARDECHE : Crèche « Les Ardé'Choux »
09 72 13 15 69 – dir.lesardechoux@orange.fr
Maison de la Petite Enfance – 45 Valla du Soutou
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30 - 20 places

A compter de septembre 2025, dans le cadre de la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) sur la communauté de communes DRAGA, les préinscriptions des enfants pour une place en crèche en accueil régulier sont étudiées et confirmées par la commission intercommunale d'attribution des places (télécharger les documents sur le site de la CC DRAGA).

L'accueil individuel => M.A.M - Assistantes maternelles

- **LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES**

Ce sont des professionnelles de la petite enfance agréées par les services de PMI du conseil départemental, qui finance leur formation. Elles accueillent au maximum jusqu'à 4 enfants de moins de 3 ans en même temps.
Les parents sont directement employeurs de l'assistante maternelle.

>> **Les assistantes maternelles accueillant à leur domicile :** Le territoire de la communauté de communes DRAGA regroupe 53 assistantes maternelles agréées réparties sur les 9 communes.

Une liste actualisée est disponible au Relais Petite Enfance DRAGA qui vous accompagnera pour les démarches administratives à réaliser et l'évaluation du montant des frais de garde.

>> **Les assistantes maternelles accueillant en Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.) :**
Les M.A.M. regroupent des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental de l'Ardèche pour accueillir des enfants dans ce lieu. Elles peuvent accueillir chacune jusqu'à 4 enfants maximum en même temps.

VIVIERS - M.A.M. « Les Cigalous »
09 83 79 35 41 – mamlescigalous@gmail.com
Parc de la Mairie - 07 220 Viviers

BOURG-ST-ANDEOL - M.A.M. « Les Petits Oliviers »
06 72 74 34 90 / 06 76 43 59 30 – lpogirardmagne@yahoo.com
362 Chemin Inaï - 07 700 Bourg St Andéol

- **LA GARDE À DOMICILE**

C'est une employée de maison qui vient garder le ou les enfants au domicile des parents. Soit le parent est directement employeurs de la salariée, soit le parent a recours à un service prestataire ou mandataire qui se chargera des formalités administratives.
Des contacts de services prestataires pourront vous être donnés par le Relais Petite Enfance DRAGA.